

Modalités d'évaluation et de certification

Numéro et intitulé du module Préciser les UC concernées
<p>Module 1 : Concevoir, conduire et évaluer des projets d'animations en EEDD adaptés aux publics et aux territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC 1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structures - UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
<p>Module 2 : Encadrer et animer des actions dans le champ de l'EEDD tout en assurant la sécurité des publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'éducation à l'environnement vers un développement durable - UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'éducation à l'environnement vers un développement durable

Module 1 : Concevoir, conduire et évaluer des projets d'animations en EEDD adaptés aux publics et aux territoires

Sur le lieu de stage, le stagiaire met en place un projet d'animation auprès d'un public dans un contexte de découverte. Il mobilise ses connaissances du patrimoine naturel et culturel de son territoire et des enjeux du développement durable dans un programme d'animation en EEDD, et justifie ses choix par rapport au contexte (public, structure, environnement naturel et culturel).

Il fournira au jury avant la certification, **un document d'une trentaine de pages** (hors annexes) **distinct du document présenté pour la certification des UC3 et UC4**, présentant : son projet, les modalités d'évaluation, de régulation et ses perspectives ; le public (caractéristiques, attentes, posture de l'animateur) et les éléments pertinents de la structure en cohérence avec le projet.

Forme	1 écrit personnel comprenant 30 pages, hors annexes sur : - la conception, la mise en œuvre, la réalisation d'un projet d'animation + 1 entretien : 40 minutes maximum dont 20 min de présentation
Lieu	Oral en Centre de formation
Jury	Sous le contrôle de la DRJSCS
Durée	<u>Présentation orale</u> : 20 minutes maximum <u>Questions du jury</u> : 20 minutes maximum
Conditions	<p><u>Ecrit à rendre avant le 16/08/2021</u> (le 01/10/2021 pour le rattrapage)</p> <p><u>ECRIT</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des éléments pertinents de la structure en cohérence avec le projet - Présentation du public (caractéristiques, attentes, posture de l'animateur) - Présentation du projet, les modalités d'évaluation, de régulation et perspectives. <p><u>ORAL</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la structure - Présentation du public participant au projet (caractéristiques, attentes,

	posture de l'animateur) - Présentation globale du projet, les modalités d'évaluation, de suivi <u>Soutien à la parole</u> au choix du stagiaire (rétroprojecteur, vidéoprojecteur, panneaux....)
Outils	- Grilles d'évaluation pour chacune des UC concernées - Grille d'évaluation remplie par le tuteur pour le projet.

Module 2 : Encadrer et animer des actions dans le champ de l'EEDD tout en assurant la sécurité des publics

Dans le cadre d'un projet d'animation développé sur la structure de stage, le stagiaire devra **préparer, animer et évaluer** une séance d'animation d'éducation à l'environnement vers un développement durable devant un public de **6 personnes minimum** en tenant compte de la réglementation, des caractéristiques du public, et en veillant à lui faire découvrir des activités diversifiées dans les champs de l'EEDD.

Il fournira au **jury 15 jours** avant la mise en pratique, **un document d'une vingtaine de pages distinct du document présenté pour la certification des UC1 et UC2**, présentant : un projet d'animation, son contexte de mise en œuvre, les potentialités du milieu d'animation, la progression et les méthodes pédagogiques utilisées ainsi que les ressources, de sources fiables, sur lesquelles il/elle s'est appuyé(e) pour construire son projet d'animation. Dans le document écrit, doit faire figurer un **outil pédagogique conçu par le/la candidat(e)**.

Forme	1 document écrit +1 mise en situation de pratique professionnelle + 1 entretien
Lieu	Sur la structure de stage ou 1 structure proposée par l'OF
Jury	Sous contrôle de la DRJSCS
Durée	Présentation du projet d'animation :10 min maxi Pratique : 45 min minimum à 90 min maximum Entretien : 45min maximum : Auto évaluation (15 maxi), questions du jury (30 min maxi)
Conditions	- Document écrit à remettre 15 jours avant la mise en situation - Après d'un public réel (6 personnes minimum), le stagiaire est en situation de conduite d'une animation en autonomie.
Outils	Grilles d'évaluation pour chacune des UC concernées